



Vous justifiez de 3 ans d'expérience en tant qu'aide-soignant? Vous pouvez accéder directement à la 2e année de formation en soins infirmiers.

# **Formation Soins Infirmiers**

Parcours spécifique dédié aux aides-soignants

Diplôme d'État – Rentrée Septembre 2025

**Contact:** Sebastian Gajewski sebastian.gajewski@univ-catholille.fr 03 28 36 16 84

www.fmms.fr









@fmmslille

Le métier d'infirmier est une profession paramédicale dont l'activité est de dispenser des soins de natures préventives, curatives ou palliatives. Son domaine d'intervention se situe dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire dans différents secteurs : hospitalier, médicosocial, libéral, santé publique (entreprise, scolaire, crèche, domicile, IME, EHPAD...).





Un parcours spécifique permettant aux aides-soignants d'accéder directement à la 2° année de formation en soins infirmiers a été introduit par l'arrêté du 3 Juillet 2023 concernant le Diplôme d'État d'Infirmier.

# VENEZ NOUS RENCONTRER

Inscriptions sur fmms.fr

Immersion: 13 novembre 2024 de 13h30 à 17h30
Réunion d'informations:
15 novembre 2024 à 14h
Webinaire: 10 janvier 2025
à 12h30

# DATES CLÉS

- Clôture des inscriptions :15 janvier 2025
- Épreuves écrites : 29 janvier 2025
- Épreuves orales : du 29 au 31 janvier 2025
- Résultats : 7 février 2025
- Confirmation des inscriptions : 17 février 2025



## LIEU DE FORMATION

Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé Campus Humanicité 2 rue Théodore Monod 59465 LOMME Cedex



Bénéficie du soutien financier de la Région Hauts-de-France







#### **POUR QUI?**

- Candidats justifiant d'une expérience de **3 ans minimum (temps plein)** en tant qu'aide-soignant(e) sur les 5 dernières années
- S'être porté volontaire et avoir manifesté par un engagement écrit la volonté de s'inscrire dans un parcours raccourci et intensifié dénommé « parcours spécifique »
- Être financé et accompagné par son employeur pour suivre ce dispositif se traduisant par un accompagnement soutenu au cours des 27 mois de formation (3 mois plus 24 mois)



#### **OBJECTIFS**

- S'approprier l'ensemble des soins infirmiers selon les besoins biopsychosociaux des patients ou des groupes de personnes confiés à l'infirmier
- Evaluer l'état de santé des patients
- Déterminer et assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers
- Prodiguer les soins infirmiers et dispenser les traitements médicamenteux dans le but de maintenir la santé ou de la rétablir et de prévenir la maladie



## **TARIFS**

• Financement par l'employeur : 3 900€

• Frais fixes : 92€

• Frais de sélection professionnelle continue : 95€

#### ÉPREUVES D'ADMISSION

- Une épreuve écrite notée sur 20 points d'une durée totale de 1 heure, répartie comme suit :
  - > Une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social, de 30 minutes et notée sur 10 points;
  - > Une sous-épreuve de calculs simples, de 30 minutes et notée sur 10 points.
- Un entretien de 20 minutes noté sur 20 points portant sur l'expérience professionnelle du candidat. Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves (entretien ou épreuve écrite) est éliminatoire. Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au moins 20 sur 40 aux épreuves.

### **PROGRAMME**

Suite à la réussite des épreuves de sélection, le parcours spécifique se déroule sur 3 mois : avril, mai & juin 2025 pour une rentrée en 2° année de soins infirmiers en septembre 2025. Le parcours est composé de 7 semaines de formation théorique et 5 semaines de stage.

A l'issue des 3 mois de parcours spécifique, une attestation de validation de sa formation est délivrée et permet d'intégrer la formation en soins infirmiers en 2° année.

Si le parcours spécifique n'est pas validé, le candidat peut tout de même intégrer l'IFSI en première année.

# **CANDIDATURES JUSQU'AU 15 JANVIER 2025**

au-delà de cette date, merci de nous contacter

- 1 Créer un compte sur l'espace admission espaceadmission.univ-catholille.fr, puis choisir IFSI - Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé
- 2 Téléverser les documents demandés directement sur la page dédiée
  - La copie d'une pièce d'identité ;
  - Le diplôme d'aide-soignant ;
  - Les ou l'attestation(s) employeur(s) et attestations de prise en charge
  - Un CV
  - Une lettre de motivation.
  - Une lettre d'engagement (téléchargeable sur fmms.fr)
- 3 Suivre l'évolution de votre dossier directement en ligne sur votre compte

# SESSION PRÉPARATOIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION

Il est possible de faire une préparation aux épreuves de sélection en lien avec votre futur projet professionnel dans notre établissement. La préparation est divisée en trois sessions complémentaires entre elles et composée de 25 participants maximum par session.



# **PROGRAMME**

# Session 1 : vendredi 13 décembre

2024 (session de 3h30) de 9h à 12h30

- Accueil
- Atelier de calculs simples
- Atelier de rédaction

# Session 2: mardi 21 janvier 2025

(session de 7 heures) de 9h à 17h **9h/12h30**:

- Mise en situation de l'épreuve de calculs simples, suivie d'une régulation
- Mise en situation de l'épreuve de rédaction, suivie d'une régulation
- Présentation des attendus de l'épreuve orale

#### 13h30/17h:

 Mise en situation / Simulation de l'épreuve orale

## Session 3: mercredi 26 février

**2025** (session de 3h30) de 9h à 12h30

Présentation des attendus pour l'entretien de positionnement + accompagnement



# **CONDITIONS D'ACCÈS**

• Une inscription préalable aux épreuves de sélection dans notre IFSI



### FRAIS DE SCOLARITÉ

Les sessions préparatoires sont **gratuites** sous réserve de l'inscription aux épreuves de sélection dans notre IFSI.



#### **DOSSIER**

- CV
- Lettre de motivation
- Carte d'identité recto/verso
- Lettre d'engagement (voir annexe)
- Diplôme d'aide-soignant
- Attestation de l'employeur justifiant les trois années d'exercice
- Attestation de prise en charge de la formation par l'employeur

#### ENVOI DU DOSSIER avant le 12 décembre

- > par mail à sebastian.gajewski@univ-catholille.fr
- > Par courrier à FMMS Campus Humanicité
- 2 rue Théodore Monod CS 40911 59465 LOMME CEDEX

Le parcours spécifique d'accès en 2° année de formation en soins infirmiers pour les aides-soignants est proposé par plusieurs IFSI du Nord et du Pas-de Calais engagés dans le dispositif (IFSI FMMS Institut Catholique de Lille Lomme, IFSI ISEFORM Loos, IFSI Croix-Rouge Compétence Arras, IFSI Croix-Rouge Compétence Béthune, IFSI Croix-Rouge Compétence Dechy, IFSI Croix-Rouge Compétence Dechy, IFSI Croix-Rouge Compétence Lens, IFSI Croix-Rouge Compétence Tourcoing, IFSI Valentine Labbé La Madeleine, IFSI Cambrai, IFSI Maubeuge, IFSI Valenciennes).

Le nombre de participants à la session de formation est compris entre 10 et 15. Si le nombre de participants est inférieur à 10, la session doit être annulée. Si vous êtes sur liste complémentaire ou si la session est annulée (moins de 10 participants), vous pourrez être réorienté(e) vers un autre IFSI engagé dans le dispositif. Vous aurez toutefois la possibilité de rejoindre l'IFSI de la FMMS / Institut Catholique de Lille dès la 2e année de formation après le parcours spécifique de 3 mois.



Faculté de Médecine, Maïeutique, Sciences de la Santé

# CAMPUS VAUBAN

60 boulevard Vauban CS 40109 - 59016 Lille Cedex 03 20 13 41 30

# CAMPUS HUMANICITÉ

2 rue Theodore Monod CS 40911 - 59465 Lomme Cedex 03 28 36 10 10

fmms@univ-catholille.fr

www.fmms.fr









f @ fmmslille

INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL), ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE D'INTERET GENERAL (EESPIG) 60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE • SIRET 775 624 240 000 13 • CODE APE 8542 Z N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240 • Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.